



## Compte rendu de la réunion ordinaire du Bureau Du 24 Mars 2013.

Fait à Plombière, le 24 Mars 2013

---

**Présents :** Jean-Claude **BARUTEU**, Jean-Michel **WOLFF**, Pascal **HENRY** Jacques **NICOLAS**, Patrick **GAUTHEROT**, Michel **DEVILLE**, Vincent **GERMANIC**, Jean Marc **LALLEMENT**, Adelino **GOMES**.

**Excusés :** Michel **CHAPOTOT**, Gilles **BLASIUS**, Claude **VADOT**, Etienne **FARON**.

---

### Ordre du jour du Conseil d'Administration :

- Point sur les décisions de la réunion du 20/01/2013
- Réflexions sur l'hébergement du site internet,
- Regroupement des comptes bancaires,
- Développement de la gestion informatisée de l'Association,
- Validation des nouveaux adhérents pour le 25 mètres,
- Formation «Funtir» pour les nouveaux adhérents,
- point sur les travaux
- Questions diverses :
  - Formation animateurs

### Réunion bureau :

- suivi des comptes.

---

### Compte rendu :

La réunion du Conseil d'Administration commence à 8h45.

- Point sur les décisions de la réunion du 20/01/2013
- **Réflexion sur les nouveaux horaires d'ouvertures.**

Un premier courrier a été fait afin d'informer la Mairie de Plombière, il nous est demandé de préciser les horaires ci-dessous :

- **Samedi matin : de 10 h à 12 heures.**
- **Samedi après-midi : à partir de 14 heures.**



L'objectif de cette modification des horaires d'ouvertures restant, de permettre aux compétiteurs de l'Association de pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions.

Un nouveau courrier va être adressé à la Mairie afin de préciser nos intentions.

- **Travaux prioritaires :**

Il avait été décidé de mettre en place l'éclairage de la ciblerie au stand 10 mètres, c'est chose faite. Une remise en état des rameneurs du 50 mètres a été faite.

Il a été décidé d'investir sur une deuxième caméra afin de couvrir l'intégralité du bureau.

- **Réflexions sur l'hébergement du site internet.**

L'hébergement gratuit de FREE entrave aujourd'hui le bon fonctionnement du site internet de l'Association, il a été donc décidé de faire migrer le site vers une solution d'hébergement professionnelle. Le coût est de 7.99€ par mois pour la première année, et 10€ les années suivantes.

Cette solution d'hébergement permettra également le développement de la gestion informatisée de l'Association.

La motion est adoptée, la procédure de basculement devrait s'étendre sur le mois d'avril afin d'être pleinement opérationnel au début du mois de mai 2013.

- **Regroupement des comptes bancaires.**

Le regroupement des comptes bancaires de l'Association permettra de simplifier la gestion des dépôts, et la lisibilité des comptes. Il a été décidé que le compte de la banque postale sera fermé et les sommes restantes transférées sur le compte du crédit mutuel, désormais unique compte de l'Association.

- **Développement de la gestion informatisée de l'Association.**

L'affluence connue aujourd'hui par notre Association, qui compte 112 membres, les documents qui nous sont demandés régulièrement par la Mairie de Plombière, la Ligue, ou la Fédération Française de Tir nous amènes à informatiser la gestion de l'Association, concernant la comptabilité, la trésorerie, ainsi que la gestion des adhérents. Le logiciel de gestion sera hébergé au sein du site de l'Association et sera accessible en ligne, permettant un accès à domicile, option aujourd'hui indispensable pour les membres du Bureau.

Nous avons opté pour un logiciel libre et gratuit :

Liens : <http://www.dolibarr.fr/>



- **Validation des nouveaux adhérents pour le 25 mètres**

De nouveaux adhérents ont aujourd'hui leur 6 mois d'ancienneté et de pratique du tir au plomb, ainsi que cela est notifié dans l'article 2.2 du règlement Intérieur :

*« 2.2 – Période de probation : Pour tout nouvel adhérent une période de probation sera effectuée, durant laquelle la pratique du tir sera limitée à l'utilisation d'armes à air comprimée. Cette période donnera lieu à des évaluations ponctuelles par les membres du Bureau. Les évaluations porteront sur l'attitude du nouvel adhérent, sur le respect des bonnes pratiques, de la sécurité ainsi que du règlement intérieur. Tout manquement donnera lieu à l'annulation de l'adhésion sans que soit exigible le remboursement des cotisations d'adhésion. L'accès aux autres stands, et aux gros calibres sera effectif après avis favorable des membres du Bureau*

Le bureau a fixé les conditions d'accès au stand 25 mètres comme suit :

- 6 mois d'ancienneté avec au moins 12 présences sur la période.
  - Réussite du QCM (questionnaire à choix multiples) ;
  - 1<sup>er</sup> tir de contrôle effectué avec l'encadrement d'un membre du Bureau, calibre 22lr.
  - Accompagnement d'un membre du Bureau pour les évolutions de calibre (38 Spé, 357Mg...)
  - A l'issue de cette procédure l'adhérent pourra faire l'acquisition de son carnet de Tir et verra son premier tir contrôlé validé.
- **Formation «Funtir» pour les nouveaux adhérents.**

Les **27 et 28 avril 2013** sera organisé une formation « Fun tir ». Cette formation porte sur la pratique en toute sécurité de cette discipline. L'étape suivante portera sur la manipulation d'un automatique 9mm, arme couramment utilisée dans cette discipline. Finalement, Une épreuve pratique de tir en cible vous familiarisera avec les sensations et le fonctionnement durant le tir. Le coût de la formation est estimé à 10 €. Le coût est à la charge de l'adhérent.

- **point sur les travaux**

La priorité est donnée au coulage de la dalle sous la pergola, et la mise en place des poteaux du futur pare-balles du stand 50 mètres.

- **Questions diverses :**

- Formation animateurs :
  - 4 Membres du Bureau seront en formation les 30 et 31 mars et 6 et 7 avril prochains afin d'obtenir un diplôme d'animateur FFT afin de renforcer un encadrement de qualité.
- 
- La réunion prend fin à 10h00.



Fait à Plombière le 24 Mars 2013.

Jean Claude **BARUTEU**  
Président

Pascal **HENRY**  
Trésorier

Jacques **NICOLAS**  
Secrétaire

Vincent **GERMANIC**  
Membre du Conseil d'Administration

Jean Michel **WOLFF**  
Membre du Conseil d'Administration

Patrick **GAUTHEROT**  
Membre du Conseil d'Administration

Jean Marc **LALLEMENT**  
Membre du Conseil d'Administration

Adelino **GOMES**  
Responsable des travaux.

Michel **DEVILLE**  
Membre du Conseil d'Administration